

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 5 DECEMBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2019-06-04- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE
RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION : 28 NOVEMBRE 2019

DATE DE PUBLICATION : 10 DECEMBRE 2019

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE (à compter de la 2019.06.08), Thierry COLLET (départ à compter de la 2019.06.20), Jean-Louis CLAUDON, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration d'E. PAYEUR), Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPARD, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à compter de la 2019.06.20), Michel NOISSETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Serge GREGOIRE (ayant la suppléance de T. MIGOT), Chantal PIERSON (ayant la procuration de T. COLLET à compter de la 2019.06.20), Patrick THIERY (ayant la procuration de JF. SEGALT), Philippe HENNEBERT, François MANSION (ayant la procuration de D. BRASSEUR à compter de la 2019.06.20), Jean-François MATTE, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (à compter de la 2019.06.05), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d'A. ANSTETT), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Lucette LALEVEE (ayant la procuration de C. GAY), Malika GHAZZALE (à compter de la 2019.06.05), Mustapha ADRAYNI (à compter de la 2019.06.08), Claudine CAMUS (ayant la procuration d'A. BOURGEOIS), Guy SCHILLING (ayant la procuration de G. HOWALD), Pascal MATTEUDI (à compter de la 2019.06.05), Etienne MANGEOT, Thierry BAUER (à compter de la 2019.06.03), Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Emmanuel PAYEUR, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Bruno BECK, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, Kristell JUVEN, Olivier HEYOB, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Alain ANSTETT,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2019-06-19 : 11 avis de procuration. De la 2019.06.20 à la fin : 13 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 48 présents. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 49 présents. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 52 présents. De la 2019.06.08 à la 2019.06.19 : 54 présents. De la 2019.06.20 à la fin : 52 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 59 votants. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 60 votants. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 63 votants. De la 2019.06.08 à la fin : 65 votants.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2019

Application agréée E-legalite.com

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,
 Vu la délibération n°2017-05-04 du Conseil communautaire du 22 juin 2017 accordant des délégations au Bureau,
 Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,
 Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,
 Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.
 Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°31 14/11/2019	AVENANT A LA CONVENTION DE MAITRISE FONCIERE OPERATIONNELLE ENTRE LA COMMUNE DE FOUG, L'EPFL ET LA CC2T.	La convention de maîtrise foncière opérationnelle porte sur un immeuble sis 4/6 rue François Mitterrand à Foug. L'avenant a pour objet de porter l'enveloppe prévisionnelle de 40 000 € HT à 90 000 € HT du fait d'un périmètre élargi de l'opération. (Pas d'impact financier pour la CC2T)
N°32 14/11/2019	AVENANT A LA CONVENTION DE MAITRISE FONCIERE OPERATIONNELLE ENTRE LA COMMUNE DE TOUL, L'EPFL ET LA CC2T.	La convention de maîtrise foncière opérationnelle porte sur un immeuble sis 18 rue Gouvion St Cyr à Toul. L'avenant a pour objet de porter l'enveloppe financière prévisionnelle de 100 000 € HT à 160 000 € HT du fait d'importants travaux de toiture. (Pas d'impact financier pour la CC2T)
N°33 14/11/2019	SCHEMA DE MUTUALISATION – FORMATION DU PERSONNEL	Il s'agit de la mutualisation entre la CC2T et la Ville de Toul de la formation « technicien compétent des chapiteaux, tentes et structures », permettant de l'organiser à Ecrouves pour un groupe de 10 agents et d'éviter ainsi leur déplacement sur le site habituel de formation (59).
N°34 14/11/2019	ADMISSIONS EN NON-VALEUR	Budget ordures ménagères : 11 485,13 € Budget Principal : 745,66 € Budget assainissement : 8 031,35 €
N°35 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Il s'agit d'une étude de diagnostic et de programmation d'aides liées à des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation face à la perte d'autonomie, de copropriétés dégradées et de résorption de la vacance. Coût prévisionnel : 50 K€, co-financements sollicités à hauteur de 40 K€ (ANAH, CD 54)
N°36 14/11/2019	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Attribution de 25 subventions individuelles liées à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (complémentaires à celles de l'ANAH), dans le cadre de la prolongation du dispositif courant jusqu'au 29 septembre 2020.
N°37 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU ET AU CD 54 POUR LE POSTE DE TECHNICIEN RIVIERES ET POUR LES ETUDES/TRAVAUX EN 2020.	Demande d'accompagnement financier de l'AERM et du CD54 pour le financement du poste de technicien rivières (80%) ainsi que pour les opérations études et travaux qu'il suit.
N°38 14/11/2019	CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 PELOUSES DU TOULOIS	Afin d'assurer la mise en œuvre du document d'objectif NATURA 2000, un partenariat est établi entre la DREAL, le Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine et la CC2T. Il s'agit de poursuivre le travail engagé par la signature d'une nouvelle convention avec les Services de l'Etat et l'association de conservation des espaces naturels lorrains

N°39 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES 54 DE LA CC2T POUR L'ANNEE 2020	Dans le cadre de sa compétence « Biodiversité et GEMAPI », la CC2T a contractualisé avec le CD 54 pour la préservation et la valorisation des sites inter-communaux remarquables classés Espaces Naturels Sensibles. Il s'agit de solliciter l'accompagnement financier du CD 54 et de la DREAL et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T.
N°40 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ACTIONS D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES ENS 54 ET SUR LA THEMATIQUE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES POUR L'ANNEE 2020	Il s'agit de solliciter l'accompagnement financier du CD 54, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T pour les actions d'animations menées autour de la sensibilisation sur les ENS.
N°41 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LE POSTE D'ANIMATION DE L'OPERATION COLLECTIVE « POLLUTIONS DISPERSEES » EN 2020	Il s'agit de solliciter les aides financières à l'animation, notamment auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour la poursuite en 2020 de l'opération collective « pollutions dispersées » et le financement du poste dédié (50 à 80%).
N°42 14/11/2019	DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 54 ET A L'AGENCE DE L'EAU POUR LE POSTE D'ANIMATEUR MILIEUX AQUATIQUES ET POUR LES ETUDES ET TRAVAUX DE 2020.	Il s'agit de solliciter l'accompagnement financier de l'AERM et du CD54 pour le financement du poste d'animateur milieux aquatiques et pour les études travaux à mener en 2020.
N°43 14/11/2019	CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICE COMMUNE/COMMUNAUTE DANS LE CADRE DE LA PRISE DE COMPETENCE EAU POTABLE A PARTIR 1ER JANVIER 2020.	Il s'agit d'autoriser le Président à signer les conventions de mutualisation avec les communes qui gèrent actuellement le service de l'eau en régie et avec lesquelles un partenariat doit être établi.
N°44 14/11/2019	RENOUVELLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DE BADGE(S) D'ACCÈS AUX PAV POUR DES GARDIENS D'IMMEUBLES ET POUR LES AGENTS PROPRIÉTÉ DES COMMUNES	Il s'agit de renouveler, pour une durée d'1 an reconductible 3 fois, les conventions entre la CC2T et les parties concernées, relatives à la mise à disposition gracieuse de badges d'accès aux conteneurs (semi)enterrés pour les gardiens d'immeubles.
N°45 14/11/2019	FISAC : AIDES INDIVIDUELLES AUX ENTREPRISES	Il s'agit de valider le versement des subventions de modernisation aux entreprises bénéficiaires (derniers dossiers du dispositif).

Après cet exposé, le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

